

L'avis suivant est diffusé par le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard à la demande de la Commission de réglementation et d'appels de l'Île.

— PRIX DU PÉTROLE —

Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, le 19 mars 2021 - La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix pétroliers suivants. Ils seront en vigueur à compter de 0 h 1 le vendredi 19 mars 2021 :

- Le prix de l'essence augmentera de 2,5 cents le litre.
- Le prix du mazout de chauffage et du diesel restera le même pour le moment.

Le prix de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera entre 131,6 et 132,7 cents le litre, et celui du diesel se situera entre 127,9 et 129,0 cents le litre.

Le prix maximal du mazout de chauffage sera de 96,2 cents le litre.

Pour connaître les prix actuels des produits pétroliers, visitez le site irac.pe.ca.

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le 26 mars 2021.